

FORMATION

NUTRITION FONCTIONNELLE

RENTÉE



10/2026



www.drraphaelperez.fr

formations.drperetz@protonmail.com

Programme

La formation « Nutrition fonctionnelle » se réalise sous la forme d'un cours par correspondance. Elle se conclut par un contrôle de compétence et par la réalisation d'un mémoire sur un sujet déterminé avec le Dr Raphaël Perez.

La formation repose sur l'étude de 3 ouvrages supports de cours, d'ouvrages numériques, complété par des vidéos d'enseignement.

Elle comprend une partie théorique, une partie d'observations et des recherches personnelles réalisées sous la forme d'un questionnaire d'approfondissement.

Module 1 :

Système digestif et nutrition

Objet

Ce module fournit les aptitudes de conseiller en nutrition basées sur le fonctionnement du système digestif et les capacités digestives du corps humain.

Sommaire

1. Les nutriments (protéines, glucides, lipides, vitamines, sels minéraux)
2. Les compatibilités alimentaires (digestion des aliments, temps de digestion, enzymes digestives)
3. L'absorption et l'assimilation des nutriments
4. Les équilibres alimentaires (acido-basique, énergétique, constructif, fonctionnel)
5. Les rations alimentaires
6. Le cru et la cuisson des aliments
7. Les régimes alimentaires classiques et homogènes
8. Pratique de l'alimentation modulée (composition des repas, quantité, périodes de vie, compléments alimentaires, maladies, fatigue)
9. L'alimentation de l'enfant
10. Etudes de cas - mise en situation

Module 2 :

Aliments et nutrithérapie

Objet

Ce module fournit les aptitudes de connaissance des aliments et des compléments alimentaires basées sur l'étude des aliments et leur place dans l'alimentation humaine en fonction de leur composition et de leur influence sur le fonctionnement du corps humain.

Sommaire

1. La pollution des aliments (les critères de qualité des aliments)
2. Alimentation et maladies dégénératives
3. Les critères de qualité des aliments
4. Les aliments d'affaiblissement et de dégénérescence du corps
5. Les aliments de compromis
6. Les aliments biodynamiques
7. L'alimentation humaine
8. La place des compléments alimentaires
9. Etudes de cas - mise en situation

Module 3 :

Physiologie — Physiopathologie

Objet

Ce module fournit les connaissances sur le fonctionnement du corps humain, les troubles qui se développent et les aptitudes complémentaires aux compétences de conseil en nutrition.

Sommaire

1. Les analyses biologiques
2. Les analyses de microbiote intestinal
3. Physiopathologie
4. Les effets du stress sur l'organisme

Conditions Générales de la formation

Entre :

1. L'organisme de formation

*Raphaël PEREZ Academy
93 route de Bourgoin, 38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU*

*Siret : 829 391 630 00045
Déclaration d'activité n°84691778869*

Et :

2. L'étudiant

Dont les coordonnées sont renseignées dans le formulaire d'inscription.

3. Objet

En exécution du présent contrat, le docteur Raphaël Perez s'engage à organiser l'action de formation intitulée « Nutrition fonctionnelle », comprenant les modules « Système digestif et nutrition », « Aliments et Nutrithérapie » et « Physiologie — physiopathologie » pour répondre à la demande de l'étudiant.

4- Objectifs

L'objectif est d'intégrer :

- les fondements de la nutrition, le rôle et la place des nutriments
- le fonctionnement du système digestif
- l'influence de l'intestin sur les comportements alimentaires et sur la santé
- l'influence des aliments sur le corps humain
- l'influence de la pollution alimentaire et des additifs alimentaires sur le corps humain
- la place et les limites de la supplémentation
- la personnalisation des modulations de l'alimentation
- les régimes alimentaires favorables à la santé, les variables de leur efficacité

A l'issue de la formation le bénéficiaire est capable de :

- Réaliser des bilans nutritionnels dans une démarche préventive ;
- Identifier les causes profondes de la mauvaise santé liées à l'alimentation ;
- Proposer une approche alimentaire individualisée et adaptée dans une démarche préventive ;
- Intégrer la prise en charge spécifique par la nutrition fonctionnelle des troubles du systèmes digestifs ;
- De s'intégrer dans une démarche de médecine intégrative, en complément à la médecine conventionnelle, dans les interventions non médicamenteuses ;
- Savoir donner des conseils en nutrition.

5. Prérequis

Afin de suivre au mieux la formation, l'étudiant est informé qu'il est préférable de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance suivant : un niveau baccalauréat avec des connaissances scientifiques. Une formation ou des bases dans le secteur médical ou paramédical (médecin, pharmacien, infirmier, kinésithérapeute, ostéopathe, naturopathe, ergothérapeute, etc.) représentent un plus.

6. Méthodes et modalités d'évaluation

L'enseignement est dispensé à distance. Il comprend :

- l'envoi des supports pédagogiques (livres, documents numériques écrits, vidéos) à l'adresse courriel indiquée par l'étudiant ;
- les directives de travail et conseils nécessaires au bon déroulement de la formation ;
- Les leçons sont à préparer pour les séances orales de formation ;
- La réalisation de séances orales de formation collective ;
- la mise à disposition d'une assistance pédagogique tout au long de la formation ;
- deux séances minimum d'évaluation orale de l'évolution et de l'acquisition des compétences en milieu et fin de formation ;
- un questionnaire de fin de formation ;
- la réalisation d'un mémoire sur un sujet déterminé avec le directeur de formation.

7. Durée de la formation

La durée moyenne de la formation est de 12 mois (4 à 5 mois par module + 2 à 3 mois pour le mémoire, qui peut être présenté au-delà de la durée de 12 mois). Elle peut fluctuer en fonction du rythme de travail de l'étudiant, mais la validation du mémoire doit s'effectuer dans les 6 mois qui suivent la formation. Elle peut aussi être réalisée plus rapidement si l'étudiant y consacre le temps nécessaire.

La formation comporte 510 heures réparties de la façon suivant :

- Module Système digestif et nutrition (185 heures)
- Module Diététique (185 heures)
- Module Physiologie — physiopathologie (40 heures)
- Recherche et réalisation du mémoire (100 heures)
- Examen final

8. Tarif

Le tarif de la formation Nutrition fonctionnelle est de **2 990 € TTC**

Le prix de la formation comprend l'envoi des supports pédagogiques et leçons à travailler, les cours en visio et le replay, les séances individuelles, l'accès à la plateforme et l'assistance pédagogique. Le prix est ferme et non révisable pendant la durée de validité du contrat.

9. Financement

Un versement de 950€ ou 990€ (selon le nombre de mensualités) est demandé à l'inscription.

Puis 8, 10 ou 12 mensualités respectivement de 250€, 200€ ou 170€ étalées au cours de la formation.

Des facilités de paiement peuvent être étudiées avec chaque demande d'inscription.

10. Modalités et délais d'accès

Un premier envoi correspondant aux supports pédagogiques sera expédié à l'étudiant dès le début de la session dès lors que son inscription est finalisée avec réception et validation de son bulletin d'inscription ainsi que du versement de l'acompte. L'accès à la formation est immédiat dès le début de la session.

L'ensemble de la formation se réalise en distanciel.

Une connexion internet est nécessaire pour le bon déroulement de la formation.

Toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la formation (codes d'accès et les liens de connexion) sont communiquées aux participants immédiatement et par email après le début de la session.

11. Moyens pédagogiques

L'étudiant est libre d'adopter le rythme de travail qui convient à ses disponibilités et ses objectifs. Un travail réalisé avec régularité est cependant le garant d'une bonne assimilation et progression pédagogiques. Le programme est composé de façon à suivre une progression pédagogique et ne pas laisser l'apprenant sans soutien.

Une partie travaux pratiques guidée permet de gagner en autonomie, apporte des connaissances liées à l'observation de soi et des autres et favorise la mise en application des connaissances sur le terrain.

L'apprentissage est ponctué par des rendez-vous en direct avec le formateur qui permettent de valider la bonne compréhension des notions abordées et la bonne mise en application, avant de renvoyer les stagiaires vers de nouvelles notions à découvrir et mettre en application.

Rythme d'apprentissage recommandé pour la session automne 2026, qui se déroule du 16 octobre 2026 au 15 octobre 2027 :

- *Physiologie — physiopathologie : 16 octobre au 30 novembre 2026*
- *Les nutriments (protéines, glucides, lipides, vitamines, minéraux) : 1^{er} décembre 2026 au 31 janvier 2027*
- *Le système digestif, la digestion et les différentes combinaisons alimentaires : 1^{er} au 28 février 2027*
- *L'assimilation des nutriments et l'équilibre alimentaire : 1^{er} au 31 mars 2027*
- *Les régimes alimentaires et la modulation de l'alimentation : 1^{er} au 30 avril 2027*
- *Alimentation et santé, la pollution des aliments, les critères de qualité des aliments : 1^{er} au 31 mai 2027*
- *Les aliments d'affaiblissement et de dégénérescence du corps : 1^{er} juin au 15 juillet 2027*
- *Les aliments de compromis : 16 juillet au 20 août 2027*
- *Les aliments biodynamiques : 21 août au 10 septembre 2027*
- *L'alimentation humaine : 11 septembre au 30 septembre 2027*
- *Examen final : semaine du 11 au 15 octobre 2027*

L'encadrement de la formation est réalisé par Raphaël PEREZ

Sanction de la formation : Certificat privé de Nutrition fonctionnelle.

12. Accessibilité aux personnes handicapées

La formation Nutrition fonctionnelle est adaptée et accessible aux personnes à mobilité réduite, car elle se déroule en totalité en distanciel.

Pour tout autre type de handicap, merci de nous contacter au préalable pour connaître les possibilités d'intégration à cette formation à l'adresse email :

formations.drpererez@protonmail.com

13. Délai de rétractation

A compter de la date de commande de la formation, l'étudiant dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter sans avoir à justifier de motif. Il en informe le formateur par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée de l'étudiant.

14. Interruption des paiements et suspension de la formation

En cas d'interruption d'un des paiements, ou de suspension des règlements, l'accès aux documents pédagogiques en ligne et la correction des devoirs seront bloqués.

En cas d'interruption de paiement, le service de recouvrement sera saisi pour prendre toutes les mesures nécessaires au respect de l'échéancier initialement convenu.

15. Propriété intellectuelle

Le contenu de la formation est la propriété du docteur Raphaël Perez et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction partielle ou intégrale des supports de cours, fascicules, prise de films par vidéo, caméra ou photographie est illicite et est susceptible de constituer une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal. Le stagiaire s'interdit toute reproduction ou exploitation des éléments qui constituent la formation, sans autorisation expresse, écrite et préalable du docteur Raphaël Perez, qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Par ailleurs, le docteur Raphaël Perez reste propriétaire exclusif de l'ensemble des éléments fournis lors de la formation. L'étudiant dispose d'un droit d'utilisation personnel de tout support et de tout enseignement dispensé. L'étudiant pourra utiliser les connaissances acquises afin de les appliquer pour toute fin personnelle ou professionnelle, néanmoins, il s'interdit de reproduire l'enseignement dispensé à titre onéreux ou gratuit.

16. Modalité de résiliation de contrat

Le présent contrat peut être résilié par l'étudiant ou son représentant légal, dans les 3 premiers mois de son entrée en vigueur par lettre recommandée au directeur pédagogique. En cas de défection ou de rupture des cours, la participation financière à cette formation demeure acquise.

17. Interruption de formation

En cas de cessation anticipée de la formation par l'organisme de formation, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : Dans les 3 premiers mois du contrat, l'intégralité des sommes versées sont remboursées. Au-delà de 3 mois, 75% des sommes versées sont remboursées. Au-delà de 6 mois de formation, 50% des sommes versées sont remboursées.

En cas d'abandon de la formation par l'étudiant pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, toute formation commencée est intégralement due.

Si l'étudiant est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

18. Cas de différends

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le Tribunal de Lyon sera seul compétent pour régler le litige.

Fait à Tignieu-Jamezieu, le 12/06/2026

Modèle de formulaire de rétractation

*Formulaire relatif au délai de rétractation
prévu par l'article L.121-20-12 du Code de la Consommation
à renvoyer au plus tard 14 jours à compter de la conclusion du contrat
par lettre recommandée avec avis de réception à :*

**Raphaël PEREZ Academy
93 route de Bourgoin
38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU**

Je soussigné(e)

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Déclare renoncer au contrat : _____

conclu le ____/____/____, avec le Dr Raphaël PEREZ.

Date : ____/____/____

Signature

*Cette rétractation n'est valable que si elle est adressée avant l'expiration du délai 14 jours,
lisiblement et parfaitement remplie.*



** Une personne ne doit se percevoir ni comme un numéro, ni comme un organe malade, mais bien comme une personne à part entière.*

*Nous devons lui permettre d'appréhender la globalité de son être pour qu'elle puisse devenir l'acteur de sa santé, de son bien-être et de sa vie.**

Raphaël Perez



DR PEREZ
Academy

SARL au capital social de 1 000 € - RCS Lyon 829 391 630 - APE : 8690F
www.drraphaelperez.fr - Tél : 07 66 10 37 97 - formations.drperetz@protonmail.com

Organisme de formation exonéré de TVA - Art. 261.4.4a du CGI

NDA 84691778869